

Le 23 janvier 2006

La mondialisation : un choix politique

Les récentes difficultés rencontrées à Doha à la dernière réunion de l'OMC : confirment l'opposition importante que la mondialisation de l'économie – et surtout la manière dont elle s'effectue – continue à susciter tant de la part d'un certain nombre de pays qui s'estiment lésés, que de l'opinion publique qui oublie ses effets bénéfiques pour ne voir que les injustices dont elle l'accuse.

Plus proches dans le temps, les manifestations du « Forum social mondial » tenues au Burkina Faso et à Bamako nous rappellent que l'esprit de Porto Allègre n'est pas mort et avec lui le refus du modèle d'économie démocratique de marché fondé sur la liberté, l'initiative privée et la responsabilisation des acteurs.

D'une certaine manière, la montée des populismes à laquelle on assiste également témoigne clairement de la fin de la trêve, du consensus établi après la faillite des régimes totalitaires en faveur d'un modèle économique et social ouvert allant de pair avec une véritable démocratie politique. Vingt ans après la chute du mur de Berlin, beaucoup ont déjà oublié que la liberté ne se divise pas et qu'elle soit politique ou économique, fonctionne sur la base du respect des mêmes valeurs de société.

Dès lors, comment convaincre l'opinion publique mondiale des bienfaits d'un modèle dont l'efficacité économique et sociale a permis le développement de très nombreuses nations, mais dont sont encore exclus un nombre inacceptable d'hommes et de femmes vivant dans des conditions de misère matérielle et morale qui apparaissent à une opinion publique de plus en plus informée et réactive comme les laissés pour compte d'un modèle qui redevient suspect.

Notre réponse de pays nantis consiste souvent à mettre en cause la capacité de nombreux gouvernements à établir les conditions intellectuelles, morales et matérielles qui permettraient d'éviter un dysfonctionnement grave du système qui génère alors échecs, désillusions et agressivité.

C'est, je pense, une réponse trop facile comme vient de le préconiser « la commission sur les aspects sociaux de la mondialisation »^{*1}, il nous faut approfondir notre réflexion en recherchant sans passion les causes de dysfonctionnement d'un modèle que nous avons contribué à faire admettre dans de nombreux pays : c'est à la fois sur l'absence de cohérence de l'organisation de la société autour de la logique économique de ce modèle et sur l'oubli des valeurs de la part de l'ensemble des acteurs de la société qu'il faut s'interroger.

Ceci suppose :

- une méthode d'approche nouvelle tendant vers une convergence des analyses plutôt que la justification de points de vue différents
- une clarification sur les conditions de réussite d'un modèle de liberté
- une analyse de la part de responsabilité de chacun des acteurs de la société et du comportement qu'ils doivent avoir.

Une méthode d'approche et un état d'esprit nouveaux

• La méthode traditionnelle d'approche des effets de la globalisation dans le monde a consisté jusqu'ici essentiellement à établir des constats contradictoires, trop complexes pour aboutir à des conclusions valables, et non convaincantes pour beaucoup.

Se jeter à la tête les bénéficiaires et les victimes du système ne fait qu'obscurcir le débat, sachant par ailleurs que les gagnants peuvent devenir perdants et réciproquement comme le confirme l'évolution comparée de pays « riches » en crise profonde et de pays « pauvres » en réel progrès.

L'appréciation d'un développement économique et social réussi est par ailleurs totalement subjective et multiforme comme le sont du reste les notions de justice sociale et de progrès économique dans des contextes totalement différents et non comparables.

Telle qu'elle est posée aujourd'hui, la problématique de la globalisation n'appelle aucun consensus, aucune conclusion positive et utile et ne peut aboutir à aucune recommandation efficace et pérenne.

Il nous faut sortir de l'approche traditionnelle des bonnes et des mauvaises conséquences, il faut s'attaquer aux causes profondes et porter notre réflexion sur un terrain différent que celui choisi jusqu'ici par les protagonistes qu'ils soient détracteurs ou défenseurs du nouvel ordre économique mondial telles que les nations l'on décidé à l'aube du deuxième millénaire.

^{*1} Cette Commission, créée à l'initiative du Directeur Général du BIT, s'est réunie pendant deux ans qu'elle a abouti à la rédaction d'un rapport dans lequel se sont retrouvés les 25 personnalités du monde politique, économique et social qui y participaient et dont je faisais moi-même partie.

– La mondialisation est avant tout un choix politique, celui de l'ouverture des relations entre les peuples, celui de la primauté donnée à la liberté et à la responsabilité du citoyen pour construire son destin : le modèle d'économie ouverte fondé sur l'initiative privée et la liberté des échanges n'en est que la traduction économique indissociable.

• Il est important dans cet exercice de bien cerner et de bien définir le thème d'une réflexion à partir des interrogations suivantes :

– Comment faire en sorte que la mondialisation soit un facteur de développement économique et de progrès social pour l'ensemble des sociétés humaines qui y participent.

– Comment expliquer et éviter les exclusions, les inégalités qui, si elles varient selon les circonstances et les pays, creusent chaque jour davantage le fossé entre ceux qui bénéficient des retombées de la mondialisation et ceux qui en sont exclus :

– quelles sont les raisons profondes qui font que la même étiquette « d'économie démocratique de marché » recouvre des situations si différentes par rapport au respect, à la dignité de la personne humaine.

– Comment expliquer que les mêmes principes affichés de liberté, de démocratie et de respect des Droits de l'Homme universellement admis recouvrent des réalités politiques, économiques et sociales tellement différentes et inégales – d'excellentes et d'inacceptables.

– Comment donner aux Etats la capacité de maîtriser le développement instantané et irrésistible d'une internationalisation portée à la fois par la fantastique irruption du progrès des techniques de communication entre les hommes et par un souci mondial de paix et de stabilité politique.

– Comment expliquer que le monde ait largement choisi la généralisation d'un modèle d'organisation de la société auquel toutes les nations adhèrent ou prétendent adhérer.

Enfin il faut s'interroger sur les imperfections dues au modèle d'économie ouverte lui-même, mais surtout aux raisons profondes de son dysfonctionnement dans le temps et dans l'espace.

« Avant de dire que le système capitaliste est à l'origine de tous les maux il faut y regarder de plus près ».

Les conditions de réussite du modèle de liberté économique

Sans s'attarder sur l'origine du choix quasi universel de ce type d'organisation des sociétés, il est en effet important d'examiner les causes profondes de ses dysfonctionnements, de s'attacher aux conditions de sa réussite.

– La première condition est une référence explicite et la pratique réelle des règles du jeu inspirées d'un système de valeurs et de principes de base universellement considérés comme les fondements de la liberté et de la responsabilité de l'individu.

Il faut avoir la volonté et le courage d'exprimer ce que signifie au niveau d'une société l'option d'ouverture économique et de démocratie, notamment au plan des règles de comportement des acteurs quels qu'ils soient.

Il faut oser dire quelles sont les contraintes de la pratique responsable de la liberté dans tous les compartiments de l'activité des hommes et les valeurs de référence d'une pratique responsable de liberté.

Il faut oser mettre en avant des valeurs éthiques et morales : l'intégrité, le respect de la personne et de la solidarité, la valeur de l'engagement.... Bref tout ce qui distingue un comportement responsable de la liberté, des attitudes et des convictions incompatibles avec la philosophie qui fonde l'ensemble du système politique, économique et social.

– La seconde condition est celle d'une parfaite cohérence entre cette échelle de valeurs et les comportements qu'elles impliquent avec celles qui conditionnent le bon fonctionnement de la société toute entière.

Il ne peut y avoir de contradiction entre l'exercice de la responsabilité économique et celui de la responsabilité politique du citoyen.

L'organisation de la vie du citoyen doit être fondée sur une même approche philosophique et comportementale sauf à créer une véritable contradiction génératrice d'une inefficacité totale et d'une contradiction permanente.

– La troisième condition impérative pour le succès de l'application du schéma de liberté dans toute société est celle d'une transparence totale du processus de décision. Elle est l'essence même de la démocratie – elle s'applique aussi bien aux décisions du pouvoir politique qu'à celle des acteurs économiques.

Cette exigence de transparence appelle des règles de gouvernance valant aussi bien pour les entreprises que pour les Etats et les institutions multilatérales.

– Enfin, le « progressivité » : s'il est vrai que l'adoption de l'économie de marché fondée sur la responsabilité de l'individu ne peut se faire que dans un contexte cohérent, il faut s'assurer que chaque Nation qui décide d'adhérer au schéma non seulement en comprenne la véritable signification dans l'organisation de la société, mais puisse disposer du temps nécessaire pour conduire les changements de mentalités et d'habitudes indispensables à la cohérence du système pour mettre en œuvre les pratiques et les comportements compatibles avec l'esprit et les finalités du modèle, et puisse disposer des moyens matériels de son adaptation.

La responsabilité des acteurs

Je prétends que le bon fonctionnement du modèle de société que nous nous sommes donnés ne peut-être assuré que si un certain nombre d'acteurs se responsabilisent chacun dans sa sphère de compétence et s'engagent autour des valeurs de base qui sous-tendent l'exercice responsable de la liberté.

Ce que les Anglais expriment par « accountability » qui est un terme plus exact doit se manifester à tous les niveaux.

Au plan international

L'adéquation de l'action des institutions internationales avec les conditions rationnelles d'application du modèle d'une part et la réalité des différentes situations dans lesquelles se trouvent les pays d'autre part. Il s'agit là des formes et des critères d'aide au développement qui incombent au FMI ou la banque mondiale.

Lier l'aide financière à l'acceptation de l'économie ouverte de marché et la subordonner à des réformes structurelles est une chose – tenir compte des possibilités réelles de chaque pays pour y parvenir en est une autre qui mérite beaucoup d'attention.

A cet égard les critères d'aide et les contreparties doivent tenir compte du degré d'acceptabilité du modèle, du rythme réaliste des moyens à mettre en œuvre par les Etats pour mener à bien les transformations souvent profondes du fonctionnement de la société toute entière qu'elles supposent.

S'agissant de l'OMC, l'application des règles qui régissent le commerce international, l'établissement des règles de la concurrence à la réciprocité des échanges et de l'ouverture aux produits est valable pour tous.

Le respect des règles du jeu par l'ensemble des nations et en particulier par les pays développés est à cet égard beaucoup plus important pour les autres que l'application problématique d'une clause sociale qui risque au mieux de pénaliser la compétitivité (factuelle) des PVD en leur imposant un rythme trop brutal de « mise à niveau ».

Au plan National

– La responsabilité des *Etats* dans la valorisation du modèle de liberté économique est entière comme elle l'est dans la gestion des affaires du pays.

L'application de la démocratie qu'il s'agisse de règles de gouvernance fondées sur l'éthique, la transparence et l'objectivité des décisions ou des formes d'utilisation des aides obtenues. La diffusion des connaissances et l'apprentissage de la responsabilité sont essentiels. Ces règles seront d'autant plus facilement mises en œuvre que l'opinion publique toute entière adhèrera, au-delà des traditions et des cultures, aux valeurs de base du modèle choisi.

– Les *citoyens* ont également une grande part de responsabilité dans leur pratique de la démocratie, de la liberté et des responsabilités qui leur sont données. Les droits des citoyens doivent être contrebalancés par leurs devoirs civiques. Ils ont la responsabilité de les exercer, de faire les choix des politiques à suivre et de les imposer par le suffrage universel.

– Les *entreprises* ont d'abord le devoir de respect des règles du jeu, en particulier celles de la concurrence loyale sur lesquels sont basés la liberté des échanges et de l'investissement.

Elles doivent le faire autant par déontologie que par obligation et s'interdire d'utiliser les rapports de puissance pour enfreindre les règles de la transparence et de l'honnêteté.

Elles doivent elles aussi exercer pleinement leurs responsabilités citoyennes, jouer le rôle qu'on attend d'elles dans la société en particulier en matière d'éducation ou de développement durable de respect des Droits de l'Homme.

L'exercice de leurs responsabilités sociales ne consiste pas à prendre des engagements qui dépassent leur véritable vocation - essentiellement celle d'assurer leur compétitivité et de contribuer ainsi à la croissance et à l'emploi - mais elles doivent porter le plus loin possible leurs responsabilités citoyennes.

Si elles doivent refuser d'assumer des responsabilités qui relèvent de l'Etat et de la société, elles doivent par contre être pleinement conscientes de leurs responsabilités vis-à-vis de la communauté d'hommes et de femmes qu'elles représentent, leur respect, leur écoute, leur développement.

Comme les Etats, elles sont tenues à des règles de gouvernance et de transparence comme elles le sont d'afficher des responsabilités sociétales en matière d'environnement et de respect des Droits de l'Homme : Celles que l'on retrouve dans les objectifs des différents codes de conduite tel le « Global Compact » initiative du Secrétaire Général de l'ONU fortement relayée par l'OIE^{*2}.

Les organisations représentatives.

Elles ont précisément le devoir d'assurer leur véritable représentativité par rapport aux idées qu'elles défendent et de ceux qu'elles prétendent représenter.

Elles doivent développer leur action dans le cadre de la démocratie représentative et prendre leur part de responsabilité dans l'application des décisions qu'elles préconisent (tripartisme).

Elles doivent s'imposer un devoir d'objectivité et de compétence pour exercer le rôle d'interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics. Ceci est valable pour tous, les organisations d'employeurs comme celles de salariés qui doivent être engagés dans le dialogue, ne pas se satisfaire d'incantations – pour populaires qu'elles puissent être – mais s'efforcer si possible par la négociation d'obtenir des solutions réalistes aux problèmes de la société.

Conclusion

Je crois personnellement que l'exercice de la liberté, qu'elle soit politique ou économique doit s'appuyer sur les valeurs universellement reconnues qui les fondent et que les situations difficiles que nous connaissons viennent en grande partie d'un dysfonctionnement, ou d'une incapacité à appliquer ce modèle faute d'un partage et d'une pratique consensuelle des valeurs qui le sous-tendent.

Ces valeurs qui doivent guider la vie des hommes, l'exercice de leurs droits comme celui indissociable de leur devoirs vis-à-vis de la société et vis-à-vis d'eux-mêmes – ce sont essentiellement les valeurs humanistes et morales que tout le monde admet et que bien peu pratiquent.

Certes ces valeurs à elles seules ne suffisent pas à garantir l'efficacité du modèle, il faut pour cela une volonté politique forte et un minimum de moyens matériels, intellectuels et spirituels... et il serait totalement injuste de reprocher à ceux qui ne les possèdent pas de ne pas pouvoir obtenir les mêmes résultats que ceux qui les possèdent. Cependant un soutien aussi large et généreux qu'il puisse être sera totalement inefficace si ceux qui le reçoivent sont dans l'incapacité de le valoriser.

Dans l'observation des règles du jeu chacun d'entre nous à une part de responsabilité individuellement et collective. Nous avons à cet égard un devoir de cohérence absolu.

Pour terminer cette réflexion, je proposerai 3 constats :

- La mondialisation c'est d'abord l'universalisation de la connaissance.

Elle en est le point de départ, elle doit en constituer la finalité.

La plus grande des inégalités, la plus grande misère est l'ignorance ; les Droits de l'Homme au travail passent par le droit à la connaissance.

- La mondialisation c'est aussi l'universalisation de l'échelle de valeurs qui dicte le comportement de l'homme et que l'on retrouve à des degrés divers dans la plupart des cultures et des religions.

Leur observation conditionne l'efficacité économique et la justice sociale des sociétés fondées sur la liberté et l'autonomie de la personne.

- La mondialisation c'est aussi pour chaque acteur l'observation de règles de conduite – de gouvernance – fondées sur la transparence et le respect des règles du jeu.

C'est par une référence explicite à des valeurs éthiques que l'on pourra refonder la globalisation et éviter les disparités les plus criantes. Le modèle de liberté et de responsabilité économique est un modèle vertueux, c'est pour l'avoir oublié que le monde connaît tant de difficultés.

François PERIGOT
Président de l'OIE

^{*2} Organisation Internationale des Employeurs